

# Bulletin du FMI

## STRATÉGIE

### Réformes de la gouvernance et du mandat du FMI

Bulletin du FMI en ligne  
8 juin 2010



Entreposage d'aluminium à Barcarena, Brésil : le FMI aidera les pays du G-20 à analyser comment leur cadre d'action et leurs projections économiques s'intègrent (photo: Werner Rudhart/DPA)

- Achever la réforme de la gouvernance du FMI d'ici janvier 2011
- Envisager de nouvelles réformes des mécanismes de prêt
- Mettre davantage l'accent sur les effets de contagion et les questions relatives au secteur financier

Alors que l'économie mondiale fait face à des craintes concernant la dette publique de nombreux pays avancés et aux effets persistants de la crise, le FMI poursuit ses réformes pour continuer de répondre efficacement aux besoins de ses 186 pays membres. En tête des priorités figure la réforme de la gouvernance de l'institution, pour laquelle le délai de janvier 2011 approche à grands pas. D'autres modifications des mécanismes de prêt du FMI sont aussi prévues, de même que l'amélioration de l'efficacité de son analyse et de ses conseils.

Reza Moghadam, Directeur du Département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation, examine les changements stratégiques du mode de fonctionnement du FMI et de ses relations avec les pays membres.

#### ***Bulletin du FMI en ligne : Quelles sont les grandes priorités du FMI alors que l'économie mondiale traverse de nouveau une période d'instabilité ?***

**M. Moghadam :** En dépit de premiers signes de reprise, on ne peut pas encore dire que la crise est bel et bien derrière nous, et il subsiste des problèmes importants. Ces derniers mois, les risques souverains ont augmenté et la santé des secteurs financiers reste préoccupante. D'autres facteurs pourraient aussi menacer la reprise, parmi lesquels une absence de consensus à l'échelle mondiale sur les moyens d'améliorer la réglementation du secteur financier, un chômage bien ancré et la volatilité excessive des flux de capitaux.

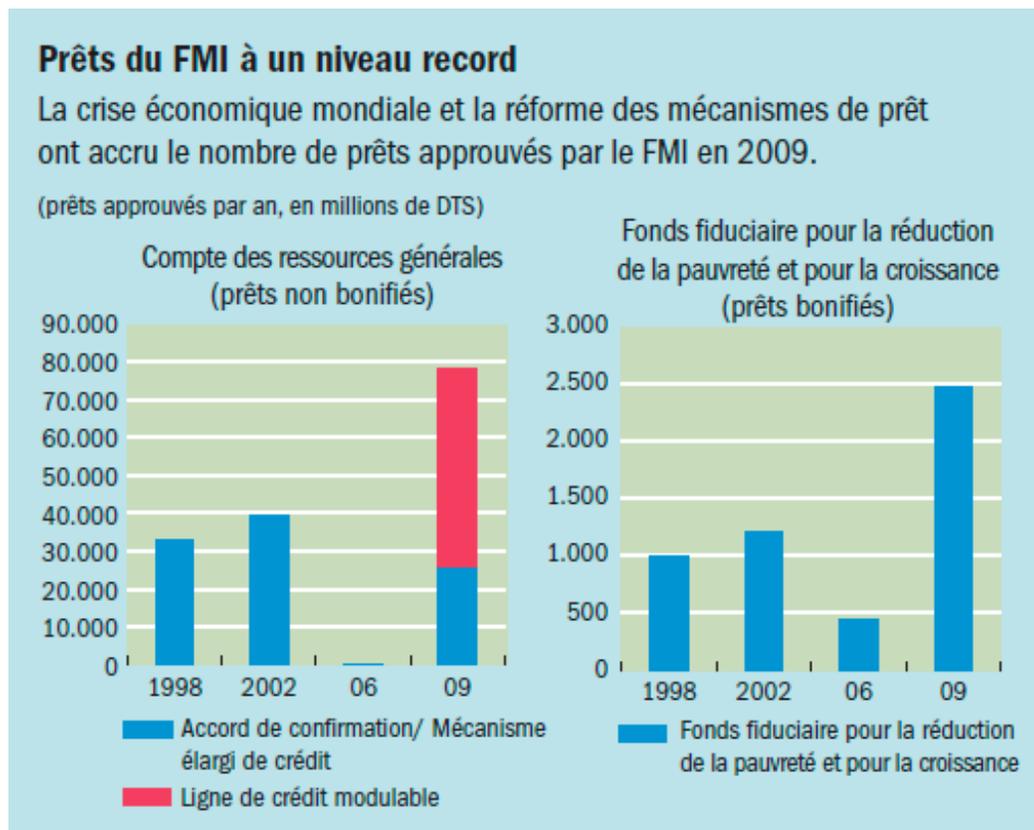
Le programme de travail du FMI, qui est l'énoncé semestriel de nos priorités, est conçu de manière à aider les pays membres à faire face à ces problèmes.

Le FMI continuera de suivre l'évolution de l'économie mondiale dans ses publications de référence, à savoir les [\*Perspectives de l'économie mondiale\*](#) et le [\*Global Financial Stability Report\*](#). Nous continuerons aussi de nous pencher sur l'évolution des économies nationales au moyen de nos activités de surveillance et de prêt, et nous rapprocherons les perspectives multilatérales et bilatérales en établissant des rapports sur les effets de contagion. Nous continuerons aussi de jouer notre rôle pour favoriser une croissance vigoureuse, durable et

équilibrée en aidant les pays du G-20 à analyser comment leur cadre d'action et leurs projections économiques s'intègrent.

**Bulletin du FMI en ligne : Qu'est-ce qui est fait pour veiller à ce que le FMI dispose des outils appropriés et des ressources suffisantes pour accorder des prêts aux pays qui ont besoin d'aide ?**

**M. Moghadam** : Beaucoup a déjà été fait. Vous vous rappelez peut-être comment nous avons réformé tous nos mécanismes de prêt en 2008-09, en ajoutant de nouvelles possibilités de financement de précaution à notre boîte à outils. Des emprunts supplémentaires ont aussi accru substantiellement les ressources du FMI. Parallèlement, le flux des nouveaux engagements de prêt du FMI sur 12 mois a atteint un nouveau record (voir graphique). Cela indique, nous semble-t-il, que nous répondons aux besoins de nos pays membres, mais de nouvelles réformes sont nécessaires et elles sont prévues.



Lors de l'Assemblée annuelle qui s'est déroulée en octobre 2009 à Istanbul, le Comité monétaire et financier international (CMFI), comité directeur du FMI, [a appelé le FMI](#) à «réexaminer sa mission de manière à y inclure l'ensemble des politiques macroéconomiques et financières qui influent sur la stabilité mondiale». Nous sommes en train d'évaluer le rôle de l'institution dans la surveillance, le financement et la stabilisation du système monétaire international.

Si l'examen de notre mission n'est pas encore achevé, nous savons déjà que l'efficacité du FMI dépend dans une large mesure de la qualité et de l'influence de la surveillance qu'il exerce. Nos consultations annuelles avec nos pays membres (au titre de l'article IV de nos Statuts) sont appréciées par nos pays membres, mais il faut les renforcer pour en accroître l'efficacité. Nous pouvons mettre davantage l'accent sur les risques systémiques et les effets de contagion, notamment en ce qui concerne les questions macrofinancières.

En ce qui concerne les prêts, notre objectif est de renforcer la prévention des crises et de préserver la confiance dans le système. Nous cherchons à améliorer notre boîte à outils, et le programme de travail envisage des améliorations de la [ligne de crédit modulable](#), une nouvelle ligne de crédit de précaution à l'intention d'un plus large groupe de pays membres, un nouveau mécanisme international qui freinerait la contagion d'événements systémiques et une collaboration avec les mécanismes de financement régionaux.

L'expansion des accords d'emprunt du FMI a joué un rôle important dans la stabilisation de l'économie mondiale au plus profond de la crise. Par ailleurs, le CMFI a souligné que le FMI est et doit rester une institution qui repose sur un système de quotes-parts, avec une base de ressources permanente. Il convient de déterminer la taille appropriée du FMI : il s'agira d'un élément important des entretiens sur la 14<sup>ème</sup> révision générale des quotes-parts qui est prévue cette année.

***Bulletin du FMI en ligne : Quels enseignements ont été tirés des programmes de prêt qui ont été mis en place pour aider les pays à sortir de la crise ?***

**M. Moghadam :** La réaction positive aux programmes appuyés par le FMI a démontré la valeur des financements effectifs et conditionnels, ainsi que des instruments adaptés à la vigueur des politiques économiques des pays. En privilégiant les besoins des pays et en tenant compte de leur situation individuelle, on a facilité la riposte des gouvernements et le financement nécessaire pour atténuer les répercussions de la pire crise mondiale depuis les années 30. Les programmes appuyés par le FMI ont généralement aidé les pays à éviter des situations plus graves : l'ajustement des soldes extérieurs a le plus souvent été moins extrême que lors de crises antérieures, et dans la plupart des cas la politique budgétaire a pu répondre aux exigences de la crise et s'ajuster à l'évolution de la situation.

La conditionnalité initiale des programmes a été plus ciblée que par le passé, et elle a été mieux observée jusqu'à présent. Toutefois, des problèmes majeurs se présentent, notamment la réduction de la dette publique et l'exécution de réformes structurelles difficiles mais qui en fin de compte rehausseront la croissance. Nous devons suivre continuellement nos programmes de crise, et c'est ce qui est prévu dans notre programme de travail.

***Bulletin du FMI en ligne : Est-ce que des progrès significatifs ont été accomplis dans la réforme de la gouvernance du FMI ?***

**M. Moghadam :** La crise a mis en évidence l'interconnexion de l'économie mondiale et a fait mieux comprendre que les économies les plus grandes et les plus dynamiques doivent être mieux représentées pour que soient efficaces les efforts déployés à l'échelle multilatérale afin

de renforcer la croissance et la stabilité. C'est ce que nous constatons avec le poids croissant du G-20 dans la coopération économique internationale et la représentation accrue des pays émergents dans les structures multilatérales.

Les pays émergents sont à juste titre très dynamiques et s'intéressent vivement à la prise de décision au FMI. Cependant, ce renforcement de facto de la représentation doit se traduire formellement par des réformes des quotes-parts et de la gouvernance du FMI.

Lors des réunions de printemps de 2010, le CMFI [a demandé d'accélérer](#) les travaux substantiels qui restent à effectuer sur l'ensemble des réformes des quotes-parts et de la gouvernance, notamment en ce qui concerne la sélection de l'équipe de direction, la participation des ministres, la composition et la taille du Conseil d'administration, les majorités de vote et la diversité du personnel. Nous continuerons de coopérer étroitement avec les pays membres pour faire avancer ce processus : le rythme des travaux devrait s'accélérer au deuxième semestre de l'année.

***Bulletin du FMI en ligne : Quelles mesures sont prises pour veiller à ce que l'analyse et les conseils du FMI soient écoutés et pris en compte dans la pratique ?***

**M. Moghadam :** Améliorer l'efficacité des conseils du FMI dans l'ensemble des pays membres est un objectif fondamental de l'examen de la mission du FMI. Pour commencer, et pour en revenir à votre question précédente, si nous souhaitons que les conseils que nous prodiguons à nos pays membres soient crédibles, une réforme significative des quotes-parts et de la gouvernance doit être opérée.

Toutefois, au-delà de ces questions cruciales de quotes-parts et de gouvernance, il y a d'autres réformes qui peuvent être exécutées pour renforcer l'efficacité des conseils donnés par le FMI. L'une d'entre elles, que j'ai déjà mentionnée, consiste à mettre davantage l'accent sur la surveillance multilatérale, notamment les effets de contagion, étant donné que le monde est de plus en plus interconnecté.

Nous chercherons aussi à préciser le cadre juridique des obligations des pays membres au titre de l'article IV et à trouver les moyens de mieux rendre compte de notre analyse du secteur financier en intégrant nos évaluations de la stabilité effectuées dans le cadre du [programme d'évaluation du secteur financier](#) (PESF) dans la surveillance au titre de l'article IV pour les pays dont le système financier est d'importance systémique. Une [décision sur la surveillance multilatérale](#) qui préciserait le rôle du FMI dans la préservation de la stabilité systémique à l'aide de la surveillance pourrait aussi améliorer l'efficacité de notre surveillance.

***Bulletin du FMI en ligne : Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé par le manque actuel de coordination internationale en ce qui concerne la réglementation du secteur financier ? Quel rôle le FMI envisage-t-il de jouer pour définir cette réglementation et veiller à un meilleur contrôle?***

**M. Moghadam :** Il est essentiel de renforcer la réglementation et, c'est important, le contrôle du secteur financier à l'échelle mondiale pour éviter une nouvelle crise. Plusieurs pays font avancer leurs propres réformes et il faut coordonner ces réformes à l'échelle internationale pour éviter des conséquences indésirables. Notre Département des marchés monétaires et de capitaux est actif dans ce domaine, et collabore avec d'autres départements de notre institution, nos pays membres et d'autres organisations concernées.

Comme je l'ai indiqué, un aspect important de la capacité du FMI de préserver la stabilité macroéconomique et financière mondiale consiste à surveiller l'application de la réglementation financière. L'un des outils à notre disposition est le PESF, qui examine et recense les points forts et les points faibles du système financier d'un pays.

Étant donné qu'il regroupe presque tous les pays du monde, qu'il dialogue étroitement et régulièrement avec les autorités nationales et qu'il dispose de compétences techniques en ce qui concerne le secteur financier, le FMI est bien placé pour prendre l'initiative sur les questions relatives au secteur financier, en étroite collaboration avec le Conseil de stabilité financière et d'autres organisations. Nous devrions tirer pleinement profit de nos forces pour faire avancer la réforme de la réglementation à l'échelle mondiale.

***Bulletin du FMI en ligne : Quels seront, selon vous, les thèmes principaux de l'Assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale qui se tiendra en octobre?***

**M. Moghadam :** Pendant les réunions de printemps, le CMFI a précisé qu'il souhaitait que des progrès soient accomplis en ce qui concerne la réforme des quotes-parts et de la représentation, ainsi que l'examen de la mission du FMI, avec des recommandations spécifiques. Je prévois que, d'ici octobre, nous aurons facilité autant que possible un accord sur la réforme des quotes-parts conformément aux engagements pris par le CMFI à Istanbul l'an dernier. Je m'attends aussi à ce que nous ayons un certain nombre de propositions concrètes visant à améliorer nos activités de surveillance et à renforcer davantage nos mécanismes de prêt de manière à ce que nous puissions vraiment offrir un dispositif efficace de sécurité financière à l'échelle mondiale.